

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°590 – 27 juin 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

De nouveaux financements en faveur de 3 pays d'**Afrique de l'ouest à l'issue du forum du Fonds de l'OPEP**

Le [4^{ème} Forum de développement du Fonds de l'OPEP](#) s'est conclu le 18 juin 2025, avec l'annonce de plus de 720 M USD de nouveaux engagements et 362 M USD d'accords de prêt signés. Parmi les nouveaux engagements, on note : (i) en faveur du Sénégal, un financement de 100 M USD qui permettra l'achat de produits arachidiers pour la transformation locale et la distribution d'engrais subventionnés, dans le cadre du Projet d'appui à la campagne agricole 2024-2025 ; (ii) pour la Côte d'Ivoire, un financement additionnel de 30 M EUR qui portera à 80 M EUR une facilité de financement du commerce pour l'acquisition et l'exportation de cacao. En outre, deux nouveaux accords de prêt [ont été conclus](#) sur 2 banques installées en Côte d'Ivoire, à savoir Coris Bank International et Nsia Banque pour des montants respectifs de 30 et 35 M EUR, destinés au renforcement de l'accès au financement des PME. Par ailleurs, à l'issue d'une table ronde de haut niveau organisée par le Fonds OPEP pour la Mauritanie, le Groupe de coordination arabe (GCA) [a annoncé](#) un engagement à hauteur de 2 Mds USD sur les 5 prochaines années en faveur du pays. Cette enveloppe soutiendra la mise en œuvre de la stratégie nationale 2025-2030, avec un accent sur les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports et du numérique.

Le chiffre à retenir

2 Mds USD

D'engagements du Groupe de coordination arabe (GCA) pour la Mauritanie sur les 5 prochaines années.

Bilan du 67^e sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO

Le 22 juin 2025, la CEDEAO [a tenu](#) sa 67^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement. La Conférence a salué les perspectives économiques encourageantes dans la région et exhorté les États membres à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, maîtriser l'inflation, soutenir le secteur privé et promouvoir une croissance inclusive. Au titre de l'intégration monétaire, elle a invité les États membres à soumettre à la Commission leur Programmes de convergence pluriannuels macroéconomiques pour la période 2026-2030 avant le 31 octobre 2025. En matière de libre circulation, elle a appelé à lever les barrières persistantes et à l'opérationnalisation du Système interconnecté de gestion des marchandises en transit (SIGMAT). La Conférence a aussi insisté sur le règlement des arriérés des compagnies d'électricité nationales envers le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest-Africain (EEEOA). Elle a validé la nomination d'un Négociateur en chef pour accompagner le retrait ordonné du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO, dans le respect des



intérêts régionaux. Enfin, Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, a été élu à la tête de la Conférence pour un mandat d'un an à compter de juin 2025.

La BOAD approuve 13 nouveaux financements pour un montant total de 416 M EUR

Le 25 juin 2025, le Conseil d'Administration de la BOAD a [approuvé](#) 13 nouveaux financements à destination de 7 pays pour un montant total de 273,3 Mds FCFA (416,7 M EUR). Ces financements sont destinés : (i) au Bénin, à la construction et l'équipement de 3 lycées techniques professionnels (30 Mds FCFA ; 45,7 M EUR) ; (ii) au Burkina Faso, à soutenir le Fonds burkinabè de développement économique et social (36 Mds FCFA ; 54,9 M EUR) et au renforcement des capacités d'exploitation des mines de Boungou et Wahgnion (30 Mds FCFA ; 45,7 M EUR) ; (iii) en Côte d'Ivoire, à la construction et l'exploitation d'une unité de transformation de cacao par la société JB Cocoa Côte d'Ivoire (15 Mds FCFA ; 22,9 M EUR), à la reconstruction et l'exploitation de 3 marchés par la société SS World (10 Mds FCFA ; 15,2 M EUR) et à la construction de 1 100 logements sociaux (37 Mds FCFA ; 56,4 M EUR) ; (iv) en Guinée-Bissau, à la construction d'une centrale thermique (7,5 Mds FCFA ; 11,4 M EUR) et à l'acquisition et le renforcement des installations de la société Petrogal par Zener International Holding (8,9 Mds FCFA ; 13,5 M EUR) ; (v) au Mali, au renforcement des capacités du centre emplisseur de gaz butane de Sala par la société Fouta Gaz (5 Mds FCFA ; 7,6 MEUR) et à la mise en place d'une ligne de refinancement en faveur de AFG Bank Mali (10 Mds FCFA ; 15,2 M EUR) ; (vi) au Niger, au renforcement de la voirie de la ville de Niamey (14 Mds FCFA ; 21,3 M EUR) ; au Sénégal, Renforcement des moyens de communication des Forces de Sécurité Intérieure (40 Mds FCFA ; 61 M EUR) et à l'apurement partiel des dettes de la SENELEC (30 Mds FCFA ; 45,7 M EUR).

Bénin

Hausse des recettes budgétaires de 24 % en g.a à fin mars 2025

Selon le Rapport d'exécution du budget de l'Etat [publié](#) par le ministère de l'Economie et des Finances, le Bénin a mobilisé 559,2 Mds FCFA (852,5 MEUR) de recettes budgétaires au 1^{er} trimestre 2025, soit 23,6% des prévisions annuelles. En comparaison avec la même période en 2024, cela représente une hausse de 12,6%. Cette progression s'explique par l'élargissement de l'assiette fiscale (dont la taxation du commerce électronique), la digitalisation des services, l'interopérabilité des bases de données et la généralisation de la facture normalisée. Quant aux dépenses budgétaires, elles ont été exécutées, en ordonnancement, à hauteur 656 Mds FCFA (1 Md EUR) à fin mars 2025, correspondant à 92 % des crédits budgétaires engagés et 23,8 % des prévisions annuelles. Ainsi, le déficit budgétaire, sur base ordonnancement, s'est établi à 100,8 Mds FCFA (153,7 MEUR) à fin mars 2025, contre 49,7 Mds (75,8 MEUR) à la même période un an plus tôt. Selon le gouvernement, bien qu'en hausse, ce niveau de déficit est en cohérence avec la politique de consolidation budgétaire entamée, en vue du respect de la norme communautaire de déficit budgétaire fixée à 3 % du PIB.

Burkina Faso

Décaissement de 32,8 M USD du FMI au titre de la 3^{ème} revue FEC

Le 20 juin 2025, le Conseil d'Administration du FMI [a approuvé](#) la 3^{ème} revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), permettant le décaissement de 24,1 M DTS (environ 32,8 M USD). Ce nouveau décaissement porte le soutien financier total du FMI dans le cadre du programme à 96,3 M DTS (environ 131,3 M USD). Les résultats obtenus



dans le cadre du programme ont été jugés globalement satisfaisants par le FMI, malgré des écarts sur deux critères de performance fin 2024. La croissance économique est estimée à 5 % en 2024, soutenue par l'agriculture et les services, mais reste fragilisée par l'insécurité qui impacte notamment le secteur minier. L'inflation devrait ralentir à 3 % en 2025. Le déficit budgétaire global a reculé à 5,7 % du PIB en 2024 et devrait diminuer en 2025. De nouvelles mesures de réformes ont été ajoutées dans le cadre du programme en vue de renforcer la gouvernance des marchés publics, maintenir l'intégrité de l'administration fiscale et accroître le contrôle de la masse salariale publique.

Côte d'Ivoire

Fitch maintient la note "BB-" du pays avec perspective stable

Le 20 juin 2025, l'agence Fitch Ratings [a confirmé](#) la note souveraine de long terme en devises étrangères de la Côte d'Ivoire à "BB-", avec une perspective stable. Cette décision reflète une croissance économique robuste, attendue à 6 % en 2025 et 6,5 % en 2026, une gestion budgétaire prudente et un cadre macroéconomique solide. Ces résultats sont contrebalancés un revenu par habitant relativement faible et un endettement public relativement élevé (60 % du PIB en 2024). Les recettes publiques n'ont que faiblement augmenté de 0,2 point de pourcentage du PIB en 2024 pour s'établir à 16,5 % du PIB, sous performant par rapport aux objectifs de recettes dans le budget 2024. Fitch a également souligné des incertitudes liées à l'élection présidentielle d'octobre 2025, bien que le scénario de base n'anticipe pas d'impact significatif sur la croissance et la consolidation budgétaire.

Le FMI approuve le décaissement d'environ 758 M USD

Le 25 juin 2025, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) [a approuvé](#) la 4^e revue du programme appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que la 3^e revue de l'accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). L'approbation de ces revues permet notamment le décaissement immédiat d'environ 758 M USD en faveur de la Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du programme est jugée globalement satisfaisante par le FMI. En outre, toutes les mesures de réforme prévues au titre de la FRD, mettant l'accent sur l'architecture de financement de l'action climatique, ont également été mises en œuvre. Selon les projections du FMI, la croissance économique devrait s'établir à 6,3 % en 2025, tandis que l'inflation moyenne devrait revenir dans la fourchette cible de l'UEMOA (entre 1 % et 3 %). Enfin, le déficit budgétaire devrait respecter le plafond de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA en 2025.

Gambie

Le FMI approuve un financement de 63,6 M USD au titre de la FRD

Le 18 juin 2025, le Conseil d'administration du FMI [a approuvé](#) un accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de la Gambie, d'un montant de 46,7 M DTS (63,6 M USD). Cet accord aidera les autorités à relever les défis posés par le changement climatique et à renforcer la résilience à long terme du pays en consolidant le cadre juridique et l'environnement institutionnel, la gestion verte des finances publiques, la transition énergétique, etc. En parallèle, le Conseil d'administration du FMI a également validé la 3^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), permettant un décaissement immédiat de 12,4 M DTS (17 M USD). Selon le FMI, les perspectives



économiques de la Gambie restent positives, avec une croissance estimée à 5,7 % en 2025, soutenue par la reprise continue du secteur touristique et les bonnes performances des secteurs de l'agriculture et de la construction. L'inflation globale a progressivement diminué, atteignant 8,1 % fin avril 2025.

Guinée

Les autorités envisagent la limitation des paiements en espèces

Le Premier ministre [a annoncé](#) le 20 juin 2025 l'arrêt des paiements en espèces à la Primature, à compter de fin juin en vue d'aider à remédier au manque de billets de banque qui sévit depuis quelques semaines en Guinée. Cette décision vise à limiter le recours au cash, jugé coûteux et inefficace, au profit des virements bancaires. Le chef du gouvernement a dénoncé les décaissements massifs en espèces comme un frein au développement économique et appelle l'ensemble des structures publiques, y compris l'armée, à adopter des pratiques budgétaires plus modernes et bancarisées.

Mise en place du Comité national du budget programme

Le 21 juin 2025, le Président de la transition a créé par décret le [Comité national du budget programme](#) (CNBP), placé sous l'autorité du Premier ministre, pour une durée de cinq ans. Ce comité est chargé du pilotage et du suivi du processus de passage au budget programme. Parmi ses missions : (i) faire un état des lieux de la mise en œuvre des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des contrats de performance dans les ministères, (ii) élaborer les lignes directrices pour les projets-programmes et (iii) renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la réforme. Le CNBP est structuré en un comité de pilotage stratégique, un comité de pilotage technique et des groupes de travail. Il devra soumettre chaque trimestre

un rapport de suivi de la réforme au Conseil des ministres.

Libéria

25 M EUR de l'UE pour le développement du secteur privé

Le 16 juin 2025, l'Union européenne (UE) et les autorités libériennes ont [signé](#) un accord de subvention de 25 M EUR pour soutenir le développement du secteur privé, en particulier le renforcement dans les filières du manioc, de la pêche et du bois. Le projet vise à accroître la productivité, améliorer les normes pour l'exportation et la durabilité, soutenir les réformes réglementaires, élargir l'accès au financement des MPME et renforcer la coordination public-privé. Cet accord est en ligne avec le programme ARREST du Libéria, la stratégie Global Gateway de l'UE et l'initiative Team Europe sur la durabilité alimentaire.

Mauritanie

Adhésion du pays à l'AIIB

La Mauritanie [a rejoint](#) la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII). L'annonce a été faite le 25 juin 2025 lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de la BAII. A travers cette adhésion, la Mauritanie entend renforcer la coopération financière internationale et attirer les ressources nécessaires au financement de projets d'infrastructures, notamment par le biais du guichet de financement du secteur privé et des initiatives de partenariat public-privé (PPP).



Niger

Annonce de l'adoption d'une ordonnance pour la nationalisation de la Somair, filiale d'Orano

Le 19 juin 2025, le Conseil des ministres a [adopté](#) un projet d'ordonnance portant sur la nationalisation de la Société des Mines de l'Air (Somair SA), détenu à 63,4 % par Orano qui avait déjà annoncé en avoir perdu le contrôle opérationnel depuis plusieurs mois. Le 20 juin, Orano a [dénoncé](#) la volonté de nationalisation de la SOMAIR, entre autres, une politique systématique de spoliation des actifs miniers, en violation des accords liant le groupe et l'État du Niger dans la Somair, rappelant par ailleurs avoir engagé plusieurs procédures internationales d'arbitrage.

Sénégal

115 M USD de la Banque mondiale en soutien aux réformes budgétaires et aux finances publiques

Le 24 juin 2025, la Banque mondiale a [approuvé](#) un financement concessionnel de 115 M USD via l'Association internationale de développement (IDA), pour soutenir les réformes budgétaires et renforcer la gestion des finances publiques du Sénégal en terme de conduite des finances publiques. Ce [prêt](#) s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement de la viabilité budgétaire du Sénégal (SEN-FISCALE 2025-2027), aligné avec la Vision 2050 du pays. Il vise à améliorer la viabilité de la dette, renforcer la gestion des finances publiques et accroître la mobilisation des recettes. Parmi les mesures appuyées figurent notamment l'introduction de la facturation électronique de la TVA, la création d'un registre national de la dette, ainsi que la modernisation des administrations fiscale et douanière à travers des outils numériques.

Hausse de 27 % en g.a du trafic au Port autonome de Dakar à fin mars 2025

Le 25 juin 2025, le Port autonome de Dakar (PAD) a [annoncé](#) une forte progression de son activité entre janvier et mars 2025. Le volume total de marchandises traitées a atteint 6,7 M de tonnes, soit une hausse de 27 % par rapport à la même période de 2024. Cette progression s'explique par le doublement des exportations portées notamment par la hausse des produits liquides comme les hydrocarbures, dont les volumes ont été multipliés par 6. Les importations ont également augmenté de 12,7 %. En revanche, le trafic de conteneurs a diminué de 8 %, avec 216 521 unités standards chargées ou déchargées en 2024. Le chiffre d'affaires net du PAD a également augmenté de 23 % en 2025 à 19,3 Mds FCFA (29,4 MEUR).

Signature de protocoles d'accord avec la Chine à Hangzhou

Le 22 juin 2025 à Hangzhou en Chine (province du Zhejiang), le Premier ministre sénégalais a [présidé](#) le forum économique sino-sénégalais, organisé par l'APIX et l'ambassade du Sénégal en Chine. L'événement a mis en avant la vision Sénégal 2050 avec un accent mis sur le secteur privé et il aurait abouti à la [signature](#) de plusieurs protocoles d'accord ciblant les secteurs de l'industrie, du logement, de l'énergie et des transports. Parmi ces signatures entre le Fonds de développement des transports terrestres (Fdtt), l'Association de financement des transports urbains (Aftu) et des partenaires chinois, dont *China Africa investment and development* (Caid), figure notamment la création, au Sénégal, d'une unité d'assemblage de bus à gaz et électriques. Conduit par *Yutong*, premier constructeur de bus en Chine, et *Zhengzhou Zhenhuai*, fabricant de composants automobiles ce [projet](#) prévoit le renouvellement d'un parc de 40 000 véhicules, dont 6 000 sur les 5 prochaines années. La rénovation et construction de gares routières, d'aires de repos et de stations de recharge électrique sont également prévues.



Togo

Les recettes fiscales en hausse de 5,8 % en g.a au 1^{er} trimestre 2025

L'Office togolais des recettes (OTR) a mobilisé 258,1 Mds FCFA (393,8 M EUR) de recettes fiscales au 1^{er} trimestre 2025. Ce montant représente une évolution de 5,8 % par rapport à la même période en 2024. Cette hausse est notamment portée par une augmentation de 15,3 % des recettes issues de l'impôt sur les sociétés qui ont atteint 31,5 Mds FCFA (48,1 M EUR). Cette dynamique reflète également la volonté des autorités d'élargir l'assiette fiscale, à travers entre autres l'introduction de la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication qui est fixée à 5 % du chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs et qui a permis de mobiliser 1,3 Md FCFA (2 M EUR) à fin mars 2025. Par ailleurs, l'OTR avait mobilisé 1 098 Mds FCFA (1,7 Md EUR) de recettes en 2024 et vise désormais 1 208,4 Mds FCFA (1,8 Md EUR) pour 2025.



Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Avril 2025 (1/2)

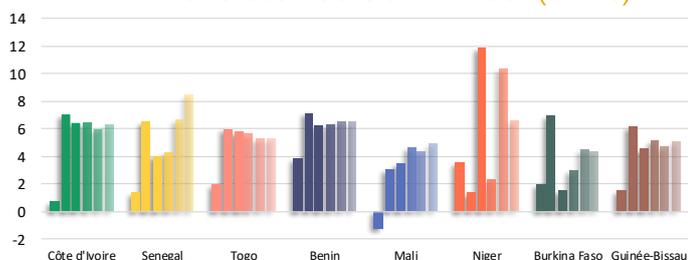
	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant (\$)			Inflation (%)			Revenus (dons inc., % du PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	6,5 %	6,5 %	6,2 %	1 507	1 532	1 610	1,2 %	2,2 %	2,0 %	15,2 %	15,8 %	16,2 %
Burkina Faso	4,5 %	4,3 %	4,5 %	1 005	1 107	1 181	4,2 %	3,0 %	2,5 %	21,0 %	19,8 %	20,0 %
Côte d'Ivoire	6,0 %	6,3 %	6,4 %	2 723	2 872	3 047	3,5 %	3,0 %	2,2 %	16,4 %	17,4 %	17,9 %
Guinée-Bissau	4,7 %	5,1 %	5,0 %	1 104	1 126	1 190	3,7 %	2,0 %	2,0 %	13,6 %	15,4 %	15,7 %
Mali	4,4 %	4,9 %	5,1 %	946	936	971	3,2 %	3,0 %	2,0 %	22,1 %	23,1 %	22,0 %
Niger	10,3 %	6,6 %	6,7 %	707	751	800	9,1 %	4,7 %	3,2 %	9,2 %	10,4 %	11,1 %
Sénégal	6,7 %	8,4 %	4,1 %	1 763	1 811	1 867	0,8 %	2,0 %	2,0 %	19,3 %	21,7 %	22,3 %
Togo	5,3 %	5,3 %	5,5 %	1 052	1 053	1 104	3,3 %	2,3 %	2,0 %	18,8 %	18,6 %	19,1 %
Cap Vert	6,0 %	5,0 %	4,9 %	5 329	5 421	5 762	1,0 %	1,5 %	2,0 %	24,1 %	27,7 %	27,0 %
Gambie	5,8 %	5,9 %	5,0 %	939	988	1 017	11,6 %	9,3 %	6,7 %	20,5 %	22,6 %	22,8 %
Guinée	6,1 %	7,1 %	10,6 %	1 671	1 904	2 176	8,1 %	3,5 %	3,0 %	13,9 %	14,5 %	14,9 %
Liberia	4,8 %	5,3 %	5,5 %	866	908	942	8,2 %	8,2 %	7,4 %	19,2 %	18,9 %	19,9 %
Mauritanie	4,6 %	4,4 %	3,7 %	2 362	2 478	2 523	2,3 %	3,5 %	4,0 %	24,0 %	24,3 %	25,1 %
Sierra Leone	3,7 %	4,7 %	4,9 %	853	916	934	28,4 %	12,9 %	10,4 %	13,0 %	13,5 %	13,4 %
Afrique Subsaharienne	4,0 %	3,8 %	4,2 %	1540	1550	1600	18,3 %	13,3 %	12,9 %	18,7 %	19,0 %	19,1 %

	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dette publique (% PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	37,3 %	38,3 %	37,9 %	-6,4 %	-6,1 %	-5,3 %	-3,1 %	-2,9 %	-2,9 %	54,0 %	52,5 %	51,2 %
Burkina Faso	18,6 %	17,1 %	17,5 %	-6,4 %	-2,1 %	-2,0 %	-5,7 %	-4,3 %	-3,6 %	52,7 %	50,2 %	49,8 %
Côte d'Ivoire	26,8 %	28,3 %	30,1 %	-4,2 %	-3,6 %	-2,1 %	-4,0 %	-3,0 %	-3,0 %	59,3 %	58,1 %	56,4 %
Guinée-Bissau	17,8 %	18,3 %	19,3 %	-8,7 %	-5,5 %	-4,6 %	-7,3 %	-3,1 %	-3,1 %	82,3 %	79,4 %	76,7 %
Mali	17,3 %	18,2 %	16,6 %	-6,1 %	-5,1 %	-1,6 %	-2,6 %	-3,1 %	-3,0 %	51,8 %	51,7 %	50,5 %
Niger	20,0 %	21,1 %	20,4 %	-5,5 %	-3,8 %	-4,7 %	-4,3 %	-3,0 %	-3,0 %	47,2 %	43,4 %	42,2 %
Sénégal	37,6 %	28,8 %	26,3 %	-12,1 %	-8,2 %	-6,2 %	-11,7 %	-7,3 %	-5,0 %	113,7 %	111,4 %	110,6 %
Togo	27,8 %	25,8 %	26,8 %	-2,9 %	-3,1 %	-3,0 %	-4,9 %	-3,0 %	-3,0 %	70,6 %	69,5 %	67,7 %
Cap Vert	21,7 %	23,4 %	22,4 %	-0,3 %	-2,2 %	-2,4 %	-2,4 %	-1,8 %	-0,9 %	113,7 %	109,6 %	103,9 %
Gambie	23,0 %	22,9 %	23,3 %	-5,6 %	-4,9 %	-3,2 %	-3,9 %	-1,4 %	-0,4 %	72,9 %	67,5 %	63,1 %
Guinée	14,7 %	14,7 %	14,7 %	-19,1 %	-16,0 %	-5,0 %	-3,1 %	-2,8 %	-2,7 %	47,8 %	39,6 %	35,1 %
Liberia	n.d	n.d	n.d	-21,1 %	-18,2 %	-16,9 %	-2,7 %	-3,5 %	-2,2 %	56,5 %	56,5 %	55,6 %
Mauritanie	30,9 %	29,1 %	28,0 %	-5,8 %	-5,1 %	-4,8 %	-0,1 %	-1,3 %	-1,1 %	44,9 %	45,7 %	47,0 %
Sierra Leone	20,5 %	20,2 %	20,1 %	-5,5 %	-4,8 %	-4,4 %	-4,6 %	-4,2 %	-2,0 %	43,0 %	44,3 %	44,6 %
Afrique Subsaharienne	22,2 %	22,4 %	23,2 %	-1,7 %	-2,5 %	-2,2 %	-4,2 %	-4,2 %	-3,9 %	61,1 %	61,5 %	60,4 %

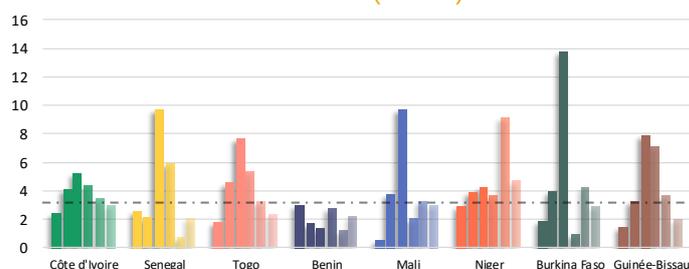


Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Avril 2025 (2/2)

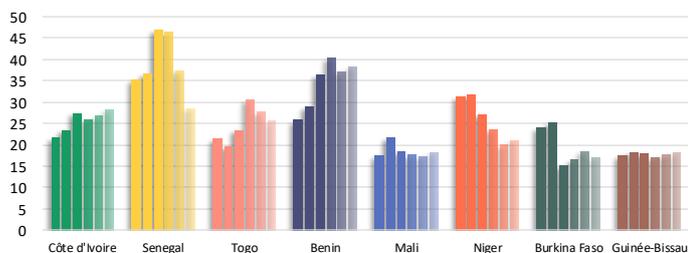
Croissance du PIB réel (en %)



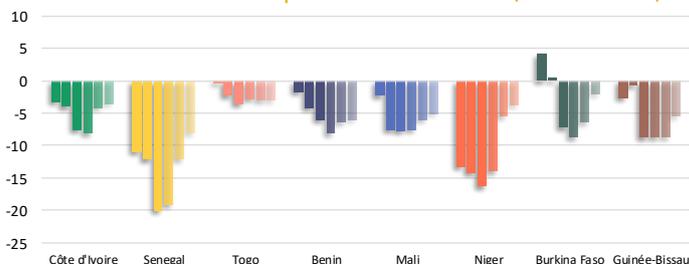
Inflation (en %)



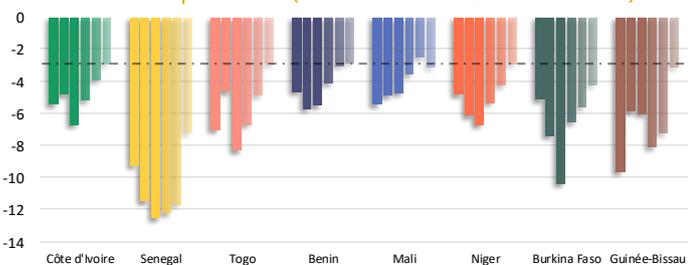
Investissements publics (% du PIB)



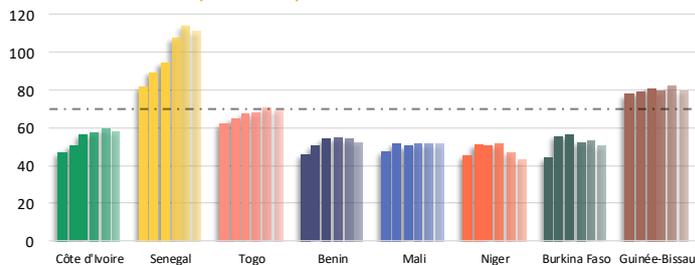
Balance des comptes courants (% du PIB)



Solde public (dons inclus, % du PIB)



Dette publique brute (% du PIB)



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2025 - - - - - Seuil régional (quand existant)

Source: World Economic Outlook – Avril 2025 – FMI

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)